

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Vertes, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De Cahors à Libos.				De Libos à Cahors.				De Cahors à Montauban.				De Montauban à Cahors.			
Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — Départ.	6 h 35	4 h 45	5 h 50	PARIS. — Départ.	2 h 30	9 h 50	7 h 30	CAHORS. — Départ.	4 h 40	10 h 35	5 h 20	TOULOUSE. — Dép.	5 h 15	10 h 35	3 h 14
Mercuès	6 49	1 19	6 6	Monsempron-Libos — Dép	8 40	3 5	8 55	Sept-Ponts	4 50	10 45	5 31	Montauban. — Départ.	7 25	10 h 35	4 50
Parnac	7 1	1 32	6 19	Fumel	8 48	3 45	9 3	Cieurac	5 6	11 1	5 49	Fonneuve	7 40	10 49	5 10
Luzech	7 9	1 40	6 28	Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 16	Lalbenque	5 15	11 10	5 57	Albias	7 51	10 58	5 23
Castelfranc	7 22	1 55	6 44	Duravel	9 10	3 38	9 26	Montpezat	5 28	11 23	6 10	Réalville	8 3	11 7	5 38
Puy-l'Évêque	7 34	2 7	6 58	Puy-l'Évêque	9 19	3 48	9 36	Borredon	5 58	11 55	6 42	Caussade	8 17	11 19	5 56
Duravel	7 45	2 17	7 8	Castelfranc	9 34	4 5	9 52	Caussade	6 9	12 8	6 56	Boirredon	8 35	11 36	6 20
Soturac-Touzac	7 55	2 27	7 18	Luzech	9 47	4 19	10 6	Realville	6 19	12 22	7 8	Montpezat	9 15	12 10	7 11
Fumel	8 6	2 39	7 32	Parnac	9 57	4 30	10 17	Albias	6 27	12 33	7 18	Lalbenque	9 41	12 28	7 41
Monsempron-Libos Ar.	8 12	2 45	7 40	Mercuès	10 9	4 43	10 29	Fonneuve	6 36	12 45	7 28	Cieurac	9 53	12 38	7 54
PARIS. — Arrivée	11 46	4 18	2 49	CAHORS. — Arriv.	10 25	5 1	10 47	Montauban. — Arriv.	6 48	1 2	7 45	Sept-Ponts	10 9	12 51	8 12
								TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45	9 41	CAHORS — Arrivée	10 18	12 59	8 22

Cahors, le 25 Mai.

NOUVELLES POLITIQUES

Le conseil des ministres s'est réuni samedi matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy.

M. de Freycinet a rendu compte de la situation en Orient. Un nouveau ministère a été constitué à Athènes, sous la présidence de M. Tricoupis. Il a manifesté l'intention de désarmer, mais les incidents survenus à la frontière ont arrêté momentanément l'exécution de ses résolutions. En effet, des engagements d'avant-postes ont eu lieu à Karrya entre les Turcs et les Grecs. Ils paraissent, d'ailleurs, n'avoir aucune importance. Des ordres ont été donnés de chaque côté aux chefs de corps turcs et grecs de rester strictement sur la défensive.

M. Lockroy a entretenu le conseil de son projet sur l'arbitrage entre patrons et ouvriers. Ce projet n'est pas définitif.

Le général Boulanger a fait signer un décret portant création de quatre bataillons annamites.

M. Goblet a demandé qu'on examinât de nouveau le projet de réorganisation militaire et a insisté pour qu'on donnât satisfaction au vœu du conseil général des facultés, demandant la réduction à une année de la durée du service militaire pour les jeunes gens inscrits dans les facultés ou appartenant aux Ecoles supérieures de l'Etat.

Le ministre de la guerre a maintenu les dispositions de son projet, et le conseil l'a autorisé à le déposer, à la rentrée, sur le bureau de la Chambre des députés.

Les ministres ont décidé de se réunir extraordinairement, lundi, en conseil de cabinet pour discuter les questions qui peuvent être soulevées à la rentrée des Chambres.

M. Granet et Develle n'assistaient pas au conseil.

Election d'Ille et Vilaine :

MM. Caron, conservateur, 57,445 voix (élu)
Martin, républicain, 49,761 voix.

Le mariage de la princesse Amélie

Lisbonne, 23 mai.

Le cortège a quitté le palais d'Ajuda à onze heures du matin.

Sur tout le parcours, jusqu'à l'église, une foule énorme et enthousiaste se pressait, faisant entendre des acclamations sans fin.

Le duc de Bragança portait, pendant la cérémonie nuptiale, l'uniforme de capitaine d'artillerie.

La princesse Amélie portait une robe de soie blanche montante, en dentelle.

Après avoir été reçus au seuil de la basilique, M. le comte et M^{me} la comtesse de Paris, le duc d'Aumale, le duc de Chartres, le duc d'Orléans, le duc de Noailles, le duc de la Trémoille sont allés siéger sous un baldaquin bleu, semé de lys d'or, dressé devant le trône du roi.

Derrière eux ont pris place les ambassadeurs extraordinaires représentant les souverains étrangers ; et, dans la nef, faisant face au maître autel, les membres du corps diplomatique, les duchesses et toute la haute noblesse du pays.

Après la bénédiction nuptiale, les augustes époux, se tenant par la main, se sont levés et ont pris place sur un trône royal qui se trouvait près de l'autel. Le *Te Deum* a été solennellement chanté.

A ce moment, le canon se fait entendre ; les cloches sonnent à toute volée ; les navires de guerre, dans le port, tirent des salves d'artillerie.

Les étudiants parcourent les rues en criant : « Vive le duc de Bragança ! Vive la princesse Amélie ! Vive la famille royale ! »

Lisbonne paraît embrasé par un immense incendie, tant sont étincelantes les illuminations de la capitale.

M. Billot, ministre de France, assistait à la cérémonie. Il était allé, dans la matinée, déposer sa carte chez M. le comte de Paris.

La légation de France avait arboré le drapeau tricolore en l'honneur du mariage royal.

Complot Espagnol. — La police de Madrid a découvert un dépôt de proclamations révolutionnaires.

Il y a eu une arrestation.
— Le gouvernement de Madrid a reçu du gouvernement français que ce dernier ne tolérerait pas les agissements des émigrés espagnols sur la frontière.

hommes, les uns armés de haches, les autres de ces longs rifles dont se servent les chasseurs des prairies, et qui faisaient rage.

Ces hommes, c'était les marins du Simoun et les Géorgiens survivants ; cet officier, c'était le baron de Montjoie, le colonel Saint-Denis. Stuart aperçut et jeta son cheval en avant, en franchissant des monceaux de cadavres ; à côté de lui, accroché à la selle de son cheval blanc, secoué par le galop comme un singe sur un arbre par un grand vent, on voyait Banjo, le nègre, dont la mandoline flottait.

— Saint-Denis ! Saint-Denis ! cria Stuart, pendant que son sabre décrivait des cercles éblouissants.

Philippe, noir de poudre, rouge de sang jusqu'au coude, se retourna à cette voix qui l'appela.

— Où est le commodore Noir ? demanda Stuart.
— Je le venge ! répondit Saint-Denis !
— Mort ! Ohé ! les enfants ! En avant.

La cavalerie sudiste s'ébranla et partit, avalanche humaine renversant tout sur son passage.

Et pourtant la bataille n'était pas encore gagnée. Le général Hooker s'étant mis à la tête de son ancienne division se porta sur le front des lignes nordistes. Pendant ce temps, des trains d'artillerie avaient par le chemin de fer dont nous avons parlé, et à chaque instant il pouvait opposer de nouveaux canons aux canons ennemis. Une pluie de fer tombait sur les bois, sur la plaine, faisant pâlir les rayons de la lune et éclairant le désert d'une sauvage lueur.

Il était dix heures du soir.
C'est alors que Jackson résolut de faire arrêter

Decazeville. — Contrairement à ce qui a été annoncé par le *Temps*, il est aujourd'hui certain que le gouvernement n'a point annulé la délibération par laquelle le conseil général de la Seine a voté une somme de 5,000 fr. en faveur des grévistes de Decazeville.

Il y a plus, le préfet de la Seine a été autorisé, par le ministre de l'intérieur, à expédier cette somme au maire chargé d'en opérer la répartition.

Decazeville, 23 mai.

On croit que l'explosion d'une cartouche de dynamite à Firmy est due à la malveillance. Quant à l'incendie qui a éclaté à Combes, l'enquête a démontré qu'il ne devait être attribué qu'à un accident.

Decazeville, 23 mai.

On écrit de Decazeville :
Les demandes d'embauchage continueraient à augmenter, il y aurait actuellement 502 ouvriers occupés dans les puits et 305 à l'extérieur.
Enfin il aurait été extrait, vendredi, 357 tonnes de charbon.

Concours régionaux. — On lit dans le *Paris* :

« Le ministre de l'agriculture a décidé d'exclure des concours régionaux certaines Sociétés qui s'occupent beaucoup moins d'agriculture que de politique. Cette décision vise particulièrement la Société des agriculteurs de France. »

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Conseil municipal de Cahors

Séance du 22 mai

M. le maire déclare ouverte la session de mai.

On procède à l'élection du secrétaire, M. Pouzergues est élu par 16 voix sur 19 votants.

MM. Bousquet, Talou, Mazières, Relhié et Parazines, sont élus membres de la commission des finances.

MM. Besse, Rouffy, Costes, Agié et Pouzergues

le combat. Il voulait donner à ses troupes trois heures de repos. Les fédéraux croiraient que l'attaque ne recommencerait que le lendemain matin et s'endormiraient dans une fausse sécurité, tandis qu'au contraire, à une heure du matin, les confédérés s'élançaient de nouveau sur les retranchements de Chancellorsville.

Il ordonna d'arrêter le feu, qui cessa bientôt des deux côtés. On n'entendit plus que le bruit des ordres donnés par la voix brève et claire des officiers. Puis les deux armées se préparèrent à souper, après une journée de jeûne. Stonewall réunit les officiers généraux dans un conseil auquel prirent part Stuart, le général A. P. Hill, Anderson et les autres, il fut décidé que lorsque les troupes auraient goûté un repos nécessaire, on renouvellerait l'attaque. Puis Stonewall Jackson ne se fiant à personne du soin de reconnaître les positions fédérales, résolut de parcourir lui-même le champ resté libre entre les deux armées. Avant de partir, il envoya chercher le colonel Saint-Denis, qui arriva bientôt, encore méconnaissable, tant la bataille, la fatigue et le désespoir l'avaient changé.

— Donnez un cheval au colonel, ordonna-t-il. Puis quand ils furent côte à côte :

— Monsieur, dit-il, le général Stuart m'a appris quelle perte venait de faire l'armée confédérée, quel ami vous a été enlevé par Dieu. Je n'entreprendrai pas de vous consoler. Le nom du commodore Noir sera mis demain à l'ordre du jour.

Il se tut, laissant sa tête pencher sur sa poitrine puis il reprit :
— Un héros ! c'était un héros !... Accompa-

gnés-moi, colonel, nous parlerons de celui qui vous avez tant aimé... Encore une veuve ! Quand cette guerre impie finira-t-elle ?

XIX
LA MORT D'UN HÉROS

Au moment où la nuit commençait à tomber, le commodore Noir et ses trente compagnons arrivaient dans les bois de Wilderness. La bataille de Chancellorsville se livrait devant eux. Du haut de la petite éminence où ils étaient parvenus, ils pouvaient voir s'entremêler les bataillons du Nord et du Sud. Mais ils étaient trop faibles les uns et les autres pour prendre part à l'action, pour songer même à aller se mettre à l'abri dans les lignes confédérées. Un partage de vivres fut fait, et, après un repas avidement dévoré, ils se laissèrent, tomber sur la mousse humide et s'endormirent d'un profond sommeil.

Rien ne put les réveiller, ni les détonations formidables de l'artillerie, ni les cris furieux des deux armées qui s'entre-croisaient au-dessus de leurs têtes. Ils dormaient épuisés, harassés, anéantis.

Ce fut Robert qui s'éveilla le premier. Il jeta un regard sur ses compagnons, couchés çà et là au milieu des branches. Sa première pensée fut pour Jérémie. Le pauvre mousse avait dormi lui aussi, et ses quelques heures de sommeil l'avaient reposé. Ses pieds enveloppés de linges mouillés étaient moins enflammés. Robert descendit quelques pas vers la lisière de la forêt et regarda.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LA FAMILLE CAVALIÉ

XVIII

LA BATAILLE

— En avant ! en avant ! cria Jackson.

Les vétérans s'étaient jetés sur les pas de leur chef, impatients de suivre ses traces. Peu à peu la nuit était venue : la bataille se poursuivait avec des alternatives de succès et de revers. Et cependant la petite armée confédérée semblait devoir être fatalement écrasée par l'effroyable artillerie de l'ennemi, quand tout à coup des clairons sonores éclatèrent, à l'est. C'était Stuart qui arrivait avec sa cavalerie et trente pièces de canons. Les vétérans jetèrent un long cri de triomphe !

Désormais on pouvait recommencer à se battre, à espérer — et à mourir.

Le but de la bataille était de prendre Chancellorsville, d'où on commandait le cours supérieur du Rappahannock, dont les fédéraux étaient maîtres.

Stuart avait fait un mouvement hardi. Il avait tourné l'aile droite des fédéraux et venait se mettre en ligne à son tour, prêt à lancer ses cavaliers pour décider de la victoire. Quand il arriva sur le champ de bataille, il vit une troupe de six cents

vertures de sa maison, sise rue du Cheval Blanc, cette maison étant sujette à reculement. Les conclusions du rapport de M. l'architecte-voier sont adoptées.

Sur la proposition de M. Costes, le conseil donne un avis favorable aux demandes des sieurs Soulié, Beyrou, Riols, Frayssé, Conderc, Sémillac, Rodrigues, Fénéloc, Marty et Dupas, jeunes conscrits qui désireraient rester dans leurs foyers comme soutiens de famille.

L'avis favorable est refusé au conscrit Plagès pour mauvaise conduite.

Le conseil renvoie à la commission des travaux publics une demande des habitants d'Artix et autres lieux pour l'amélioration de certains chemins.

La demande de M. Bontoux, commissaire de police, relative au renouvellement de la subvention accordée l'année dernière à ce fonctionnaire, est renvoyée à la commission des finances.

M. le maire propose également le renvoi à la commission des finances d'une demande de secours faite par la veuve Grimal, dont le mari s'est tué dernièrement sur un chantier municipal.

M. Besse demande qu'on accorde à cette veuve un secours immédiat.

M. Costes dit que les fonds disponibles ne sont pas lourds.

Cette demande est renvoyée à la commission.

Renvoi à la commission des travaux publics de la question de réparation des tuyaux à gaz du faubourg Cabessut.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le directeur de la compagnie d'Orléans demandant la concession gratuite de l'eau potable à la gare de Cahors, comme cela a lieu à Périgueux. Après discussion, cette proposition est renvoyée à la commission compétente.

Le bureau de bienfaisance de Cahors demande la concession gratuite du terrain occupé, au cimetière, par le tombeau d'un sieur Brassac, bienfaiteur de cet établissement.

Cette demande est repoussée.

Dans une lettre adressée à M. le maire, à propos des rues projetées, M. le préfet engage la municipalité à faire l'acquisition non pas seulement des parties d'immeubles nécessaires pour l'ouverture des rues, mais des immeubles entiers, assurant qu'il y a grand avantage pour les villes à procéder ainsi.

M. le maire appuie cette proposition.

M. Bousquet. — Pour une dépense de 100,000 fr. il faudra avoir 500,000 fr. en caisse.

M. Cayla. — Oui, mais on peut gagner 1,000,000 ainsi que vient de le faire la ville d'Agen.

Le conseil vote une imposition de un centime pour le traitement des gardes-champêtres; quatre centimes pour l'instruction primaire.

M. le maire. — Nous allons aborder la question du collège des filles.

M. Cayla. — Il est bien tard.

M. le maire. — Nous allons lire quelques rapports et si vous voulez bien nous, nous réunirons de nouveau lundi.

M. Ilbert. — Oui, le plus tôt possible.

Au nom de la commission des finances, M. Mazières demande au conseil de voter 50 fr. à la commission d'hygiène. Adopté.

Le même rapporteur propose de rejeter, faute de fonds, la demande de subvention de la ville de St-Quentin, pour l'érection d'une statue à Henri Martin. Adopté.

Le conseil rejette, pour le même motif, une demande de subvention de l'association d'Alsace-Lorraine.

Au nom de la même commission, M. Mazières propose de voter la somme de 500 fr. pour l'Institut Pasteur.

M. Ilbert. — C'est trop. (Mouvement).

M. Mazières. — Je ferai remarquer à M. Ilbert que si la commission ne propose que 500 fr., c'est que malheureusement l'état de nos finances ne nous permet pas de faire de plus grands sacrifices pour une œuvre éminemment humanitaire et patriotique. Messieurs, je maintiens énergiquement les conclusions de mon rapport. Je propose en outre de faire circuler une liste de souscription parmi les membres du conseil municipal. (Murmures approbatifs).

M. le maire. — Je propose de voter les fonds demandés en exprimant le regret de ne pouvoir faire mieux. Adopté.

Au nom de la commission des travaux publics, M. Rouffy propose de céder une parcelle de terrain, cours de la Chartreuse, aux sieurs Suisse et Pouget, moyennant la somme totale de 742 fr. 10. Adopté.

Le conseil vote le prolongement et l'élargissement de la rue St-Priest.

Séance du 24 mai

La séance est ouverte à 9 heures.

M. le maire lit une pétition des habitants de la rue Ste-Barbe demandant au conseil de faire les travaux nécessaires pour rendre cette rue praticable. Renvoyé à la commission des travaux publics.

Renvoi à la commission des finances d'une demande de secours de la veuve Pradaude, femme d'un ancien employé d'octroi.

Le conseil autorise M. le maire à traiter avec M. Michel pour lever le plan du pâté de maisons dans lequel doit passer le tracé de la rue St-Marc.

M. Auduy, ancien fermier des droits de place, étant dans l'intention d'intenter une action à la ville pour le préjudice que lui aurait occasionné la difficulté de percevoir les droits de place sur les terrains

dépendant de la grande voirie, préjudice qui s'éleverait à la somme de 33,000 fr., M. le maire demande au conseil s'il consent à soutenir cette action devant les tribunaux; le conseil répond affirmativement.

M. l'inspecteur d'Académie a remis à M. le maire les plans et devis du collège de jeunes filles, approuvés par le ministre. M. l'inspecteur fait remarquer que la dépense dépassera de 20,000 fr. les prévisions. Cette question est renvoyée à la commission qui examinera si le conseil doit accepter cette augmentation.

Au nom de la commission des travaux publics, M. Costes propose de voter une somme de 200 fr. pour restaurer le lac des Ramonets. Adopté.

M. Bousquet lit le rapport de la commission des écoles. Ce rapport propose de laisser subsister l'école primaire de filles de la maison Labouyssette en y joignant l'école maternelle qui existe déjà sur la place Thiers; de construire une deuxième école de filles rue Victor Hugo sur le terrain appartenant au département et d'acheter la maison Mazelié, rue Nationale, pour y établir une deuxième école maternelle.

M. Besse propose de construire les deux écoles du sud sur un emplacement situé dans les Badernes; il dit que le prix du terrain et des maisons nécessaires pour cette construction ne dépassera pas 36,000 fr.

M. Bousquet croit que les ressources de la ville seront insuffisantes pour l'exécution de ce nouveau projet.

M. Cayla. — Les plans de l'école du haut de la ville étant approuvés, on devrait en commencer la construction pour occuper les ouvriers sans travail.

M. Costes propose d'attendre que le plan de la rue St-Marc soit levé, pour désigner l'emplacement des écoles du sud de la ville; il croit qu'on trouvera là un emplacement suffisant.

M. Relhié demande le dépôt du rapport de M. Bousquet pour que chacun puisse l'examiner, et le renvoi à la commission des propositions de MM. Besse et Costes. Adopté.

M. Cayla insiste pour qu'on construise une école sur l'enclos Carrié.

M. Bousquet. — Nous n'avons pas assez d'argent.

M. Cayla. — On en trouvera.

M. Ilbert. — A force de renvoyer nous arriverons au terme.

M. Bousquet. — Je ne vois qu'une chose, c'est que la subvention de 45,000 fr. de l'Etat est perdue, et quant à moi, veuillez me remplacer, je ne veux plus m'en occuper.

M. Relhié propose de ne pas accepter la démission de M. Bousquet.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. La séance est levée à 10 heures.

Société de secours mutuels. — Les élections de dimanche ont donné les résultats suivants :

Inscrits	726
Volants	436
Majorité absolue	219

ANCIENNE COMMISSION

- MM.
- 329 Bessières, ancien président.
- 330 De Flaujac, ancien vice-président
- 323 Cangardel, ancien vice-président.
- 321 Caviole, médecin.
- 291 Rey, cordonnier.
- 386 Manhiabal, trésorier de la Société,
- 375 Pons, Hippolyte.
- 320 Bernard d'Armagnac.
- 306 Thierry, ancien trésorier, médaillé.
- 309 Bénéche, ancien secrétaire.
- 300 Besse, Jacques, tonnelier.
- 318 Roumégues, à Cabessut.

COMMISSION ACTUELLE

- MM.
- 132 Costes, notaire.
- 123 Astorg, chef de bureau à la préfecture.
- 132 Rigal, employé des tabacs.
- 130 Valette, chef d'Institution.
- 123 Poinjet, conducteur des ponts et chaussées.
- 121 Rauffet, ancien cordonnier.
- 386 Manhiabal, économiste de l'hospice.
- 375 Pons, employé à la Trésorerie.
- 112 René Bouysson, propriétaire.
- 110 Docteur Lebouf.
- 115 Gabens, forgeron.
- 113 Troussel, aîné, entrepreneur.

La répartition de l'Emprunt. — Le Journal officiel a publié l'arrêté qu'a pris le ministre des finances au sujet de la réduction qu'impose le nombre des souscriptions à l'Emprunt.

Aux termes de cet arrêté, il est alloué 3 fr. de rente à toute souscription qui se trouve réduite à moins de 3 fr. par application du coefficient de réduction de 4 5725 0/0.

Les souscriptions auxquelles l'application de ce taux attribuera un chiffre de rente supérieur à 3 fr. seront liquidées par une réduction proportionnelle, dans les conditions prévues par l'article 10 de l'arrêté du 1^{er} mai 1886 et d'après le coefficient de 4 5725 0/0.

Le public est prévenu, conformément à l'article 11 de l'arrêté ministériel du 1^{er} mai 1886, que les récépissés provisoires de souscription à l'emprunt national de 500 millions seront échangés contre des certificats d'emprunt au porteur munis de talons de versement :

Dans les départements : à partir du lundi 31 mai 1886 inclusivement.

Les excédents de versement seront en même temps remboursés aux souscripteurs.

Un brillant mariage. — On annonce le mariage de M^{lle} Marguerite de Gavardie avec M. Cavaignac de Baragne, sous-lieutenant au 8^e chasseurs. Ce jeune officier est arrière petit-neveu du vicomte Cavaignac de Baragne, lieutenant-général, pair de France, grand croix de la Légion d'honneur, commandeur de St-Louis et cousin de l'illustre général Cavaignac.

Son aïeul et son bisaïeul ont honorablement occupé le poste de Directeur de l'Enregistrement à Cahors.

Il appartient à une noble et ancienne famille originaire du Rouergue.

Au XVI^e siècle, un de ses ancêtres, Bertrand Cavaignac, servit avec distinction dans l'armée du Roi de Navarre, qui par un brevet du 15 juin 1580, lui accorda une récompense : « Voulant reconnaître son mérite et la valeur dont il a fait preuve à la prise de la ville de Cahors où il a le premier hasardé sa vie. »

M^{lle} Marguerite de Gavardie est fille de M. Armand de Gavardie, directeur des contributions directes à Cahors, et nièce du sénateur bien connu.

Son grand père paternel, le colonel Baron de Gavardie, officier de la Légion d'honneur, chevalier de St-Louis et de l'Ordre de la Réunion, en l'année an V, passa l'un des premiers le pont d'Arcole, prit deux pièces de canon à Ansterlitz, et refusa pendant les cent jours un grade élevé pour ne pas manquer à son serment.

Concours musical d'Agen.

La Société musicale *Les Enfants de Cahors*, dirigée par M. Barrès, a remporté au Concours d'Agen :

- Un 2^e prix (lecture à vue);
- Un 3^e prix (exécution);
- Un 3^e prix (concours d'honneur).

L'Orphéon d'Albas, dirigé par M. Poudou, vient d'obtenir au même Concours un 1^{er} prix.

Une réception magnifique a été faite hier au soir au vainqueurs du Concours d'Agen par la municipalité, la population cadurcienne et les Sociétés musicales de la ville. Sur tout le parcours, de la gare au boulevard, ce n'étaient que vivats, pas redoublés et feux de bengale.

Un Punch gracieusement offert aux lauréats, réunissait ensuite les Sociétés au *Café Tivoli*.

Médaille. — Nous sommes heureux d'annoncer que, au concours des Félibres qui vient d'avoir lieu à Foix, M. l'abbé Gary, aumônier à Cahors, secrétaire-archiviste de la Société des Etudes du Lot, a obtenu dans la 2^e partie : *Philologie*, une médaille d'argent pour un recueil de chants religieux en dialecte du Quercy.

Notre compatriote, M. Dophénieux, trésorier-payeur de Vagcluse, est nommé trésorier-payeur des Ardennes.

M. Malecaze, ancien conseiller de préfecture, est nommé conseiller de préfecture dans le Lot, en remplacement de M. Allard, mis en disponibilité.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 22 mai.

Faux poids. — Le nommé Tessié François, âgé de 34 ans, marchand ambulancier, demeurant à Puy-l'Evêque, a été condamné à 50 fr. d'amende pour avoir trompé ses acheteurs sur le poids des marchandises vendues.

Outrages. — Le nommé Marnié Pierre, âgé de 49 ans, terrassier, a été condamné à 6 jours de prison pour outrages publics à la pudeur.

Délit de pêche. — Le nommé Contios, de Luzech, est condamné à 16 fr. d'amende pour délit de pêche en temps prohibé et dans un espace réservé.

Vol. — Le nommé Garibal, Alexandre, propriétaire aux environs de Limogne, est condamné à 6 jours de prison pour vol d'une certaine quantité de foin dans la grange de son voisin, Olié.

Ivresse. — Le nommé Pendarie François, terrassier à Cahors, est condamné par défaut à un mois de prison pour ivresse.

Le crime de Saint-Denis. — L'auteur du crime que nous avons annoncé samedi a été arrêté hier.

C'est le frère de la victime, lequel s'est livré à la gendarmerie de Catos.

On nous apprend que l'inculpé s'est pendu, hier au soir, dans la prison.

Chemin de fer. — Le service d'été sur le réseau de la Compagnie d'Orléans, commencera le lundi 21 juin prochain.

Nous ferons connaître en temps utile les modifications qui seront apportées à la marche des trains.

L'électricité à St-Céré. — La jolie petite ville de St-Céré va être éclairée à l'électricité. Ce sera la seconde ville de France qui aura adopté ce mode d'éclairage.

Nous donnerons la semaine prochaine quelques détails sur cette heureuse innovation.

Il est également question d'un tramway à vapeur entre St-Céré et Bretenoux.

Les fouilles de Chamiers. — Les fouilles entreprises à Chamiers par M. Viault et le capitaine Pinot, deviennent de plus en plus intéressantes. Une équipe d'ouvriers est employée à ce travail. On a trouvé des débris de fresques dont les couleurs sont d'une fraîcheur étonnante. D'un autre côté, les fouilles des thermes continuent. Le déblaiement a mis à découvert une salle dont le dallage en mosaïque est à peu près intact; les murs sont recouverts d'un stuc verni et glacé et décorés de peintures représentant des personnages de grandeur presque naturelle; le plafond est voûté.

La Société d'archéologie va commencer les travaux de restauration.

Les murs ont 1^m 10 d'épaisseur, ce qui prouve l'importance de l'établissement qui vient d'être découvert.

Grave accident. — Jeudi, un grave accident est arrivé dans la commune de Labastide-Murat. Le jeune Séval, âgé de 12 ans, était en compagnie d'autres enfants de son âge, à la recherche de nids de pie. En ayant avisé un au faite d'un peuplier, d'une hauteur de 15 mètres environ, il s'empressa d'y grimper. Mais la branche qu'il tenait d'une main se brisa et le malheureux enfant fut précipité sur le sol. On le transporta chez ses parents dans un état fort inquiétant : trois côtes du côté droit sont enfoncées et l'on craint que l'une d'elles n'ait offensé le pomm.

L'Institut Pasteur. — Le nombre des malades traités à l'Institut Pasteur dépassait le 20 de ce mois le chiffre de 1,200. Quatre nouveaux russes, mordus par des loups enragés, sont arrivés à Paris; l'un deux a la moitié de la face dévorée.

M. Pasteur vient de recevoir une dépêche du docteur russe qui avait accompagné ses compatriotes à Paris : les 19 retournés chez eux se portaient bien.

Le comité constatait que les versements effectués jusqu'au 20 au Crédit foncier dépassaient un million. Dans cette somme ne sont pas compris les 5,000 fr. versés par un M. Morosini de New-York, qui avait accompagné à Paris sa fille mordue par un chien enragé, ni les recettes du festival du Trocadéro et la plupart des sommes votées par les Conseils généraux et municipaux.

THÉÂTRE DE CAHORS

A. BISSON. — UNE MISSION DÉLICATE.

Sapho, à parler clair, ne nous avait guère fait rire et c'est une histoire fort peu folichonne que celle que nous racontait Daudet. Au fond, *Une Mission délicate*, si on voulait la prendre au sérieux, ne serait guère plus gaie. On parle du « tragique de Molière »; ce serait un comble de parler du « tragique de Monsieur Bisson »; mais enfin, prenez les faits tels qu'ils sont. Ce sont trois amis qui se trahissent à qui mieux mieux et qui s'exploitent les uns les autres avec un cynisme éhonté. L'histoire réduite à ses traits essentiels est bien humaine, parlant triste : deux femmes infidèles, l'une à son époux, l'autre à son ami; deux amis qui en supplantent un autre dans les bonnes grâces de sa maîtresse. Vous tous qui connaissez des gens à qui cela est arrivé, ont-ils trouvé la chose si drôle que cela? Et voyez, cependant, comme tout dépend de la manière de traiter le sujet. L'aventure qui eût pu être l'objet d'un gros mélodrame, est devenue une comédie.

Faut-il dire comme on a ri, mais ri à se tordre, à ces jeux de scènes impayables, à ces situations fantastiques, à ces mots inattendus, à ce dialogue pétillant d'esprit et de verve gauloise, à ces mille détails enfin qui échappent à l'analyse et qui, même lus dans la pièce, ne produisent pas le quart de leur effet à la représentation. Et l'impression est si vive, que nous oublions de parler d'un vaudeville — bien joli pourtant — qu'on a joué avec cette pièce, et qui pourrait s'intituler : « Les débuts d'un collégien dans le monde ». On y raconte comment un mari, par sa faute, faillit être... par son neveu à qui il refusait des leçons d'expérience, et comment ce neveu ayant pris une lettre que le mari écrivait à une cocotte, s'en servit avec la femme de ce dernier... Mais quoi, tous nos rires ont été pour

la pièce de Bisson, absolument comme on ne se souvient plus d'avoir bu du Cahors 1875, bien qu'on pourtant, quand on a dégusté du Château-Margaux.

Il faut dire aussi qu'une bonne part du succès revient aux acteurs eux-mêmes et à la troupe, composée mieux qu'aucune troupe de province ou de tournées artistiques. Et en nous en retournant, nous songions à la manie qu'ont les littérateurs de tout grossir.

Si tout dépend de la façon de traiter le sujet, tout dépend aussi, surtout au théâtre, de la façon dont on l'interprète et du bout dont on le prend.

Supposons qu'une *Mission Délicate* devienne un chef-d'œuvre et passe, dans deux siècles, au répertoire de la Comédie Française au même titre que le *Malade Imaginaire*. Nous y avons ri et nous l'avons, comme on dit, désopilé nous souhait et avons, comme on dit, désopilé nous souhait à ces exhalantes fantaisies. C'est justement le cas des spectateurs du XVII^e siècle aux carreaux du bonhomme Molière, et nul alors n'y voyait malice.

Il suffira pourtant d'un acteur qui voudra jouer autrement *Picardon* ou *Personne* pour que la pièce devienne immédiatement lugubre. Qui vous dit que de *Picardon* on ne dira pas ce que l'on dit d'*Alceste* :

Qu'il est un gros bourru dont l'humeur noire amuse, / Out, mais c'est un grand cœur qu'une coquine abuse.

Tout est dans tout, parbleu ; mais on enrage pourtant quelquefois lorsque l'on voit de bonnes gens vouloir ergoter et cueillir des poils sur des coques d'œufs. *Spanarelle*, à la Comédie Française, devient aussi lugubre que les *Corbeaux* de Beccaceo, et il n'est pas de noirciers qu'on n'y trouve au *Tartuffe* ; pourtant, on sait que Molière était pas tant que cela un pessimiste et que son théâtre est un recueil de comédies... Et pour le dire net, puisque aussi bien nous avons tant aimé ce long et oiseux débat, nous voudrions que comme Galipeaux joue la *Mission*, on nous jouât le *Tartuffe* tout bonnement et avec l'intention de faire rire.

On s'y amuserait davantage qu'à la Comédie Française et qui sait si Molière n'en serait pas plus satisfait que de tout le génie incontestable de M. Got.

Mais voilà un de ces vilains tours que me joue trop souvent mon classicisme. Après tout, c'est une façon comme une autre de dire aux acteurs de plaisir qu'ils nous ont fait, et de la pièce de M. Bisson que nous en faisons grand cas. C'est aussi une façon de constater qu'au fond le théâtre du XVII^e siècle, aussi bien que le nôtre, a eu des germes de pessimisme, et que si on a tort d'y insister, on a raison de les y découvrir. Molière du XVII^e siècle se faisaient de la vie la même idée que les gens sensés s'en font, et qu'il est mieux le mot de Rabelais : « Mieux est de riser que de larmes escrire, pour ce que rire est le propre de l'homme. »

Mais ce sont là de bien graves questions et bien pédantes, autour d'une comédie qui l'est si peu — au moins aujourd'hui.

O. GOURDIN.

Archéologie locale

LES RUES DE CAHORS. (Fin).

FAUBOURG CABESSUT

Au faubourg de Cabessut, non loin du Lot, nous recommandons de visiter la maison appartenant à M^{me} de La Motte, née de Flaujac, ancienne propriété de la famille Issala, dont nous avons retrouvé la maison de ville au n° 21 de la rue des Boulevards. L'extérieur en est très original ; c'est un corps de logis entièrement en briques, flanqué d'une tour carrée ; le rez-de-chaussée, le premier étage, les galetas sont éclairés par une suite d'arcades superposées qui achèvent de donner à cette habitation un caractère particulier. Le premier étage mérite qu'on l'étudie de près : un escalier de pierre, bien tracé, placé dans la tour, donne accès à une galerie prenant jour par six arcades, elle forme vestibule ; on y a conservé une porte en bois dont les chambranles et le linteau portent les moulures et les ornements caractéristiques du temps de Louis XIII, les parois sont décorées de peintures murales dans un bon état de conservation et d'une valeur archéologique incontestable ; les côtés nord et est se composent d'une suite de scènes très intéressantes, convergant toutes au même point : la première scène représente le paysage que l'on voit de l'habitation, les côteaux du château lui-même et une vieille tour sur un des côteaux ; au premier plan, dans un pré, une réunion de personnages, jeunes gens et jeunes femmes les uns assis, les autres debout faisant la conversation ; plus loin, le Lot avec une scène de bain ; à la droite un bois avec divers personnages dont un chasseur avec son fusil, et enfin sur la gauche est la reproduction exacte de l'habitation, son jardin dessiné à la française dans une des allées duquel se promène le propriétaire. Tous ces sujets sont bien groupés, d'un dessin très correct et forment un ensemble des plus intéressants que de l'époque et de scènes vraies prises de nature.

Sur les parois sud et ouest se déroule une autre grande composition : dans un paysage de fantaisie, l'artiste a reproduit, en les développant, une des œuvres bien connues de Callot : les Bohémiens en voyage ; il a copié fidèlement, en les agrandissant et en les espaçant avec intelligence, ces coureurs de grands chemins, déguenillés, vêtus de pièces et de morceaux, chargés de choses hétéroclites, armés de lances et de halberdes aux formes singulières, de mousquets démesurément longs, coiffés de feutres étranges, à pied, à cheval, ou portés pèle-mêle sur de lourds chariots, trainés par de maigres haridelles haletant sous le poids de leurs bizarres propriétés et de non moins bizarres objets. Callot mourut en 1735 ; de son vivant, ses productions avaient déjà une grande vogue, et il n'est pas étonnant qu'on ait eu l'idée de les copier comme motif de décoration murale, au moment où ses œuvres étaient dans les mains de tous. Nous avons dit que la maison qui nous occupe datait du XVIII^e siècle ; nous persistons à le croire à cause de l'ensemble de son architecture, et la copie de l'œuvre de Callot viendrait à l'appui de notre dire ainsi que les costumes des personnages, des scènes de genre que nous avons décrites en premier lieu ; tout cela est bien du temps de Louis XIII. Mais nous avons d'autres preuves à produire, ce sont les plafonds à poutrelles, décorés de motifs peints, qui ne peuvent laisser aucun doute sur la date de cet ensemble si curieux. Les poutrelles portent des dessins courants variés, mais leurs intervalles sont garnis de cartouches caractéristiques dans l'un desquels est reproduit le dessin de la maison ; les autres contiennent une série de vases ou de plats chargés de fruits : raisins, fraises, poires, cerises ; un plat de lait est surtout frappant de vérité ; des oiseaux ou de petits animaux alternent avec ces vases et ses fruits ; il est probable que cette galerie servait de salle à manger, si la décoration peut servir d'indice.

A droite, une des chambres a encore son plafond peint ; ses compartiments représentent plusieurs scènes de la vie de N. S. J. C., les noces de Cana, la présentation au Temple, Jésus au milieu des docteurs.

Enfin, au fond de la galerie, l'oratoire qui mériterait une description plus détaillée que celle que nous avons pu faire. Le plafond a été très détérioré, mais on reconnaît qu'il était décoré dans le genre des pièces précédentes, mais avec des sujets différents. On a conservé au-dessous des poutres une large bande qui pourtourne l'appartement ; elle est divisée en douze cartouches qui contiennent soit les vertus cardinales, soit des allégories pieuses avec des inscriptions adaptées au sujet. Nous avons relevé celles que nous avons pu lire ; plusieurs sont devenues illisibles. C'est la partie la plus abîmée de l'habitation.

St-Jérôme : DEVS SPES MEA IN AEÉ TERNVM.

Ste-Philomène ou la patience : PATIENTIA OPVS PERFECTVM HABET. SVSTINENDO ABSTINENDO.

La mort au pied d'un arbre : DISCE MORI.

Ange avec une fleur à la main : DISCE ORARE.

— DEVS CORDIS MEI. —

— MIRIFICAVIT OMNES VOLVNTATES MEAS. —

— SERVIENDVM DEO PROPTER DEVM. —

— DEVS NOBISCVM EST, NOLITE TIRMERE. —

Entre deux rochers : PATIENTER CONSTANTER.

Un cœur à l'angle gauche du cartel : ECCE ADEST.

— NON MEA SED TVA VOLVNTAS. —

— DOMINE QVID ME FACERE. —

Dans un angle, cœur entouré de chaînes : ECCE VENIO.

— VOCAVI ET RENVISTIS. —

Parmi les motifs qui se reproduisent le plus souvent et dans tous les plafonds, évidemment de parti-pris, il faut noter un chiffre formé par deux G et un I entrelacés et un cœur de gueules enflammé, dont la partie inférieure est portée par deux ailes.

Ce chiffre est celui du propriétaire de la maison, étant donné comme certain qu'elle appartient à la famille Issala ; ce pourrait être celui de Guillaume Issala, qui figure comme bourgeois de Cahors dans le livre des tailles de 1652. Nous avons cru que ce cœur brûlant et ailé étaient ses armes, mais celles que nous a communiquées la famille sont toutes différentes ; elles seraient, si la personne qui nous les a envoyées n'a pas confondu, d'azur à la face d'argent, accompagnée de trois étoiles de... en chef et d'un croissant de... en pointe. Pour nous, ce Guillaume Issala serait le constructeur de cette charmante maison de campagne, décorée avec goût et un certain luxe pour l'époque et pour la province ; malheureusement, on l'a abandonnée à des fermiers qui ne respectent pas toujours assez ces restes, encore réparables, de l'ornementation intérieure d'une habitation de riche bourgeois au XVII^e siècle. (Extrait du Bulletin de la Société des Etudes du Lot).

A. DE ROUMÉJOUX.

INJECTION BROU
ZINCO-SAPURININE 40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le Flacon.
J. FERRÉ, Ph^m, 102, rue Richelieu, PARIS

Variétés

Mœurs Annamites

LES THÉÂTRES ANNAMITES

Le peuple annamite est avide de spectacles. Il a un goût très prononcé pour les représentations théâtrales. Les jours de réjouissance, les habitants des villages se cotisent et appellent une troupe d'acteurs qui, durant une semaine entière, jouent depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures du soir et quelquefois davantage. Tout le monde assiste à ce spectacle ; chacun y prend un vif intérêt et prête l'attention la plus vive aux diverses péripéties qui se déroulent devant ses yeux. On n'entend d'autre bruit que celui du tam-tam qui, à de fréquentes reprises, rend un son sourd et prolongé sous la grosse baguette qui le frappe. Habituellement, c'est le maire qui, à défaut du chef de canton, bat la lourde caisse en peau de buffe. Il est de convenance que cet honneur soit dévolu au premier fonctionnaire du village. Ce dernier ne donne souvent que quelques coups et se fait remplacer. Si les représentations ont lieu dans une localité où le Phu (sous-préfet annamite), ait sa résidence, le premier installé lui cède respectueusement l'espèce d'énorme morceau de bois qui sert de baguette. Le Phu, d'un air de protection, agite machinalement la main et vient s'asseoir à la place d'honneur. Il est aussitôt entouré des notabilités du village, qui lui présentent successivement leurs hommages de la façon la plus humble et la plus embarrassée. A chaque scène qui excite le rire ou la pitié des spectateurs, toutes les têtes se tournent vers lui. S'il daigne sourire ou si sa physionomie prend une expression de commisération, tous alors se regardent mutuellement et se réjouissent ou s'apitoient.

Le Phu, à cause des hautes fonctions qu'il exerce, est considéré comme un homme supérieur qui n'ignore rien.

Et puis le Phu a été nommé par le gouvernement français.

Il ne faut pas oublier, pour bien comprendre cette situation, que la race annamite a toujours vécu sous le joug du plus vil esclavage, que la conquête a fait disparaître en partie, mais dont on trouve encore beaucoup de traces dans l'intérieur. Les français qui voyagent dans les postes en sont profondément froissés. Revenons aux théâtres.

Le local choisi pour les représentations, consiste en un vaste hangar qu'on aménage à cet effet. Sont affectés au théâtre, les maisons communes des villages qui en possèdent. On n'en voit guère que dans les riches hameaux. En temps ordinaire, les maisons communes servent de lieu de rassemblement aux notables. Elles sont toutes dotées d'un tam-tam où la garde de nuit pique les heures ; il est aussi destiné à donner l'alarme dans les incendies et les attaques du village par les pirates.

Le plus souvent, quand il n'y a pas de bâtiment assez vaste ailleurs, la scène est disposée dans les dépendances du logement d'un annamite aisé. C'est lui alors qui fait tous les frais de l'installation, qui reçoit les autorités et leur offre le thé traditionnel.

Il est des arrondissements (celui de Bien-hoa, notamment) où l'on trouve un local exclusivement aménagé dans ce but. C'est une bâtisse carrée, en briques ou en torchis. Trois des faces intérieures sont munies de plusieurs lignes de bancs qui s'élèvent graduellement. La quatrième face est garnie d'une porte par où les acteurs arrivent sur la scène et derrière laquelle une espèce de cabinet sert de coulisse et de lieu de toilette. Presque jamais on ne dresse de tréteaux : les artistes entrent de plein pied sur la scène.

L'orchestre du théâtre est composé des instruments les plus simples et les plus disparates. Des violons, des flûtes, des trompettes en bois mince, munies d'un tuyau en corne et d'une baguette, des boîtes cylindriques et circulaires, des pièces en cuivre qui s'entrechoquent, viennent s'adjoindre au tam-tam national pour produire une cacophonie, dont les éclats ont quelque chose de stupéfiant. C'est le tintamarre oriental intense, comme la vie de ces pays. La mirobolante fanfare fait entendre ses accords pendant toute la durée des représentations et forme, avec les coassements enroulés des acteurs, un mélange de bruits indescriptibles.

Les costumes des acteurs se composent toujours de guenilles argentées ou dorées. C'est un casque en carton qui masque entièrement la nuque et est à demi-défoncé ; il est souvent enjolivé de plumes d'oiseaux ; c'est un immense manteau de soie doublé d'étoffe, assez semblable à une chape de prêtre, sur lequel s'entre croisent mille figures fantastiques et où les balafres sont nombreuses ; c'est un pantalon large, de la même matière que le manteau, pantalon dont le fond disparaît dans d'énormes bas mal ajustés et disparaissant eux-mêmes dans d'énormes baboues au bout crochu et au talon gonflé ; le tout flanqué de deux drapeaux que l'acteur porte au dos, au-dessus de l'aisselle. On dirait des ailes. Les personnages de roi ou mandarin portent des costumes un peu plus brillants.

Les enfants sont vêtus de blanc avec un sac en papier ou en carton sur la tête.

Il est rare de voir des femmes annamites jouer dans les théâtres. Les rôles d'épouse, de fille et d'amante sont remplis par les acteurs les plus jeunes et les plus jolis de la troupe. Ce côté des mœurs annamites est fort étonnant, car les femmes, dans ce pays, ne jouissent pas précisément de la vénération due à leur sexe.

J'oubliais de dire que les artistes se griment de la façon la plus horrible et s'appliquent des barbes postiches d'une longueur démesurée.

Les sujets des pièces jouées ont un caractère érotique en politiques ou éligiaques. On représente aussi souvent des scènes de piraterie. Le peuple annamite, qui de tout temps a été pillard, affectionne particulièrement ce genre de spectacle.

Les sujets érotiques sont assez semblables, pour le fond, à ceux de chez nous. Seulement ils sont entremêlés de prières à Bouddha, pour la conservation et le retour du héros que le roi a appelé pour faire la guerre. Les accents de l'amoureuse sont excessivement larmoyants. Elle débite, d'une voix tremblotante, des malédictions contre le monarque qui lui a ravi son amant et contre les ennemis qui ont motivé l'appel de ce dernier ; elle prend ses parents à témoin de sa détresse ; elle pousse des cris déchirants et se roule convulsivement à terre. C'est alors qu'il faut voir l'impression de l'assistance. Les congais pleurent et les jeunes hommes se lamentent. Ces pleurs et ces lamentations sont sincères, et le soir, dans la case, on se répète à l'envi les angouisses éprouvées.

D'ordinaire, ces sortes de spectacles sont le point de départ de soudaines amours qui se déroulent dans l'ombre et où, à l'encontre des procédés européens, la fille fait les premières avances. Elle paie toujours pour se faire aimer du bel acteur.

Un sous-officier d'infanterie de marine. (A suivre).

EMPRUNT DE CUBA

Sur le montant de l'Emprunt, décrété le 10 mai 1886, pour le remboursement de la dette flottante et la conversion des titres actuels de Cuba.

Il est émis

340.000 BILLETS hypothécaires de 500 fr. GARANTIE de l'Espagne, à laquelle s'ajoutent : 1° garantie spéciale du produit des douanes, du timbre et des contributions de Cuba, et 2° l'exemption de tous impôts.

Intérêt annuel : 30 fr. payables trimestriellement par 7 fr. 50, en France (Banque de Paris et des Pays-Bas), en Espagne et en Angleterre.

Remboursement à 500 fr., en 50 ans, par tirages trimestriels, aux mêmes caisses.

Prix 422 FRANCS (jouissance 4^e Juin).

50 » en souscrivant ; Un coupon spécial de 10 fr. pour intérêt du 1^{er} juin au 1^{er} octobre, sera déduit du terme à payer le 15 août qui sera ainsi réduit à 121 fr.

Les souscripteurs peuvent se libérer par anticipation au taux de 60/0. L'escompte, à la répartition, est de 2 fr. 50 par titre.

L'obligation ressort ainsi à 419 fr. 50, prix correspondant à un revenu, amortissement compris, de 7.32 0/0.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE, LE MARDI 25 MAI 1886 à PARIS : Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

à l'ETRANGER : Madrid, Barcelone, Genève Bruxelles.

La cote officielle sera demandée.

PÉRONOSPORA OU MILDEW

L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

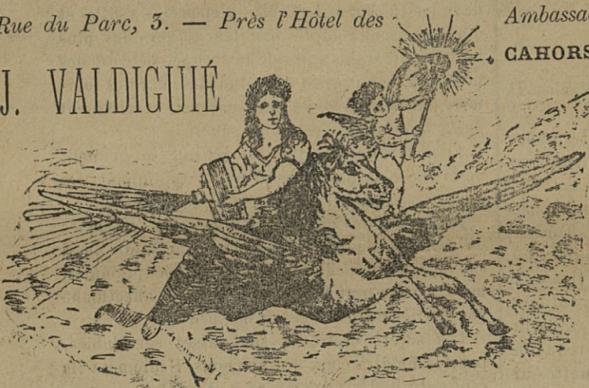
BOURSE. — Cours du 25 mai.

3 0/0	82 70
3 0/0 amortissable (ancien)	81 90
3 0/0 id. 1884	84 70
4 1/2 0/0 ancien	106 00
4 1/2 0/0 1883	109 37
Dernier cours du 24 mai.	
Actions Orléans	1,318 75
Actions Lyon	1,207 50
Obligations Orléans 3 0/0	385 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	323 25
Obligations Lombardes (jouissance...)	320 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	333 00

GRANDE PHOTOGRAPHIE DU CHALET

5, Rue du Parc, 5. — Près l'Hôtel des Ambassadeurs
CAHORS

J. VALDIGUIÉ



Photographie instantanée par n'importe quel temps; derniers perfectionnements photographiques; accessoires de pose en tous genres; nouvelles fantaisies; assortiments de cadres noir et or genre ancien de tous modèles et de toutes grandeurs, dernière création.

Parmi les procédés inaltérables, je recommande tout particulièrement: photographies au charbon; phototypie; platinotypie; zincographie; héliogravure; illustrations; vignettes; peinture à l'huile; pastel; fusain; ferroproussiate; épreuves bleues sur fond blanc ou épreuves blanches sur fond bleu; reproductions de dessins, gravures, monuments et travaux de toute nature, par n'importe quel procédé, jusqu'à la grandeur naturelle; travail livré à bref délai.

M. VALDIGUIÉ opère lui-même, tous les jours, de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Travail garanti irréprochable. Salon d'exposition permanent au rez-de-chaussée; atelier de pose au premier. Epreuves émaillées livrées dans 4 jours, à partir du jour de la pose.

Chromo-photographie pour la reproduction exacte des couleurs du modèle, procédé nouveau se pratiquant déjà en Angleterre.

MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour Enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37, à PARIS

Maison de vente, Boulevard Gambetta, n° 91, au coin de la rue Fénélon, à CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL, dans sa Maison de Cahors:

- Des Vestons pour hommes, depuis..... 3 fr. 50
- Des Habillements complets: Veston, Pantalon et Gilet pour hommes, depuis..... 7 fr. 50
- Des Cache-poussière en bonne étoffe, depuis..... 10 fr.
- Des Compléments en tous genres pour enfants, depuis..... 4 fr.
- Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis..... 45 fr.
- Des Douillettes en alpaga, depuis..... 23 fr.
- Des Pantalons de différents genres, depuis..... 2 fr.

Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les Vêtements sur mesure, lesquels seront coupés et confectionnés par les ouvriers les plus habiles.

Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour les essayer avant de les terminer; néanmoins elles vous seront livrées dans la huitaine au plus tard.

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes, les Uniformes Civils et Militaires, — les Vêtements Ecclésiastiques, — les Livrées, — les Uniformes pour bataillons scolaires.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez: J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Judgement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de:

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liquieurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout: 120,000 fr. S'adresser à M^e FERLU, notaire à St-Céré.

Londres 1864 — Paris et Anvers 1865

DIPLOME D'HONNEUR

aux Nouveaux APPAREILS

Reconnus les plus parfaits pour l'HYGIÈNE et l'ASSAINISSEMENT des Villes, Maisons et Appartements.

ENVOI FRANCO de l'Album.

N. B. — Exiger la Marque ci-contre.

ROGIER & MOTHS A PARIS BREVETES

VIN de PEPTONE de CHAPOTEAUT

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac. PARIS, Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaine.

SANTAL de MIDY

Supprime copahu, cubèbe, injections, guérit en 48 heures les écoulements. Ph^o MIDY, 113, Faub^o St-Honoré, Paris. Dépôt à Cahors, pharmacie Vincel.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE de toutes les Affections de la Peau



DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Louis, à REIMS (S.-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Établissement des bains y annexé. Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant, Layou.

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE:

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

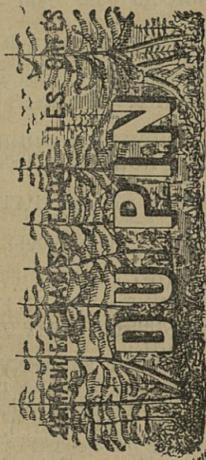
CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

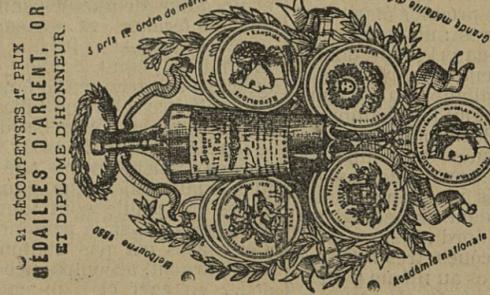


LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Agent général la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapon forment essentiellement la base.
Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.

CHEMISES sur mesure pour HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT
MAISON DE CONFIANCE
N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

COUSTUMES sur mesure pour HOMMES

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.